

Le monde enchanté des subventions

Le dernier rapport d'audit de la Cour des comptes, publié au début du mois, porte sur les aides financières à fonds perdu accordées aux entreprises sous l'égide en particulier du Service cantonal de la promotion de l'économie et de l'innovation. Il y est constaté que les subventions distribuées «remplissent globalement leur fonction de soutien à court terme en facilitant la réalisation de projets des entreprises».

Mais il y est aussi regretté que les effets sur la création d'emplois, le développement économique ou la durabilité ne soient pas vraiment examinés. Un élément semble par ailleurs avoir beaucoup frappé les commentateurs: les trois quarts des sociétés ayant perçu de l'argent ont déclaré qu'elles auraient mené à bien leur projet même sans soutien étatique.

Que le versement d'une subvention représente souvent un effet d'aubaine ne surprendra personne. L'entité bénéficiaire (dans l'économie, mais tout autant dans le social, le sport ou la culture) ne dépend pas de la seule aide étatique pour déployer ses activités, heureusement. Mais tout soutien est bon à prendre, surtout quand il prend la forme d'un versement sur son compte courant.

Naturellement, on tente de définir les critères qui ouvrent la porte à un financement. Mais on a beau tenter d'objectiver les choses, il faut bien finir par sélectionner les bénéficiaires: cette entreprise déploie-t-elle une activité suffisamment durable ? Ce festival procède-t-il d'une vraie démarche artistique ? Cette activité sportive est-elle suffisamment organisée et pratiquée ?

L'administration entre alors dans la danse, constitue et examine les dossiers. Elle est censée ensuite évaluer les résultats, mais on voit bien que cela n'est pas simple. Comment apprécier le soutien apporté à une entreprise pour une certification ou pour la participation à une exposition à l'étranger ? Et la

qualité artistique ou l'accessibilité au public d'une manifestation culturelle ? On devine ainsi que tout régime de subvention conduit à déplacer une partie du pouvoir de décision du marché, du public ou des citoyens vers l'administration. Celui qui paie finit non seulement par s'attirer les bonnes grâces de ceux qui perçoivent le soutien, mais aussi par avoir une influence sur ce qui est produit.

Des aides partout

S'agissant spécifiquement des aides que l'État accorde aux entreprises, on doit rappeler qu'elles sont en principe anormales dans un régime d'économie non collectivisée. On constate dans la foulée qu'elles existent partout, à des niveaux variables, de sorte que le Canton de Vaud se trouve un peu forcé de suivre à sa manière ce qui se déploie dans les autres cantons comme dans les pays étrangers. Cette sorte de nécessité pratique se traduit chez nous par une enveloppe globale (24 millions de francs en 2025) et des soutiens individuels qui restent raisonnables (à hauteur de 9 millions), mais dont il ne faut pas souhaiter qu'ils s'accroissent.

La nécessité d'en vérifier l'efficacité régulièrement s'impose bien sûr aussi. Mais on doit surtout rappeler que la meilleure politique de soutien à l'économie consiste à créer un climat global propice à l'épanouissement des forces propres aux entreprises, afin que celles-ci puissent déployer leur énergie et leur créativité.



**Christophe
Reymond**
Directeur du
Centre patronal